

ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER 2022/2023 (§ II et III)

RESTAURATION « COLLEGE »**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT
COMPLETEE ET SIGNEE**Cette fiche pourra être modifiée jusqu'au **09/09/2022**Puis toutes modifications (nombre de repas ou choix des jours) devront être faites par écrit
et adressées au service comptableLes forfaits peuvent être modifiés en cours d'année à chaque période de vacances scolaires en adressant
un courrier au service comptable par e.mail à l'adresse suivante : comptafamilles@sfda37.fr

Monsieur et/ou Madame : _____

Représentant légaux de l'enfant : _____

Classe : _____

Mon enfant est inscrit en qualité de : Externe Demi-PensionnaireJe coche d'une croix le forfait que je souhaite et j'indique les jours où mon enfant
déjeunera. 4 jours par semaine : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 3 jours par semaine : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 2 jours par semaine : Lundi Mardi Jeudi Vendredi 1 jour par semaine : Lundi Mardi Jeudi Vendredi Monsieur et/ou Madame :ont
pris connaissance des tarifs indiqués dans le règlement financier.**Date :****Signature des responsables :**